

Trois chelins pour chacun est, peu de chose ; mais douze cents fois trois chelins font bien une somme de \$720 qui en vaut la peine. Comment une conscience honnête peut-elle demeurer tranquille en se chargeant de telles injustices ?.....

Le payment d'avance s'impose d'autant plus pour nous que nous ne communiquons pas d'ordinaire avec chacun de nos abonnés. Bon nombre de ceux-ci savent à peine écrire et s'en rapportent uniquement aux agents pour leurs remises. Si on laisse l'année s'écouler, quel trouble n'aura pas l'agent pour faire rentrer des abonnements si minimes ?

Pour toutes ces raisons donc, nous continuerons à tenir rigoureusement au payement d'avance.

PRIME.

D'ici au premier Janvier prochain, tout souscripteur qui nous fera tenir son abonnement pour l'année prochaine, recevra en outre, comme prime, les numéros encore à paraître de cette année.

Nous devons une reconnaissance particulière à messieurs les curés qui voudront bien recommander notre œuvre à leurs paroissiens, et servir d'intermédiaires à ceux d'entre eux qui se décideraient à prendre des abonnements.

Notre condition de payment d'avance ne doit pas toutefois empêcher messieurs les curés de nous faire de suite la demande de tel ou tel nombre de copies, lorsqu'ils voudront bien se charger de faire rentrer plus tard ces abonnements. Nous objectons seulement à ce que l'abonnement reste ouvert à quiconque voudrait en prendre, avec la faculté de ne payer que quand il lui plairait.

—ooo—

LES PRIERES POUR LES MORTS.

LE PURGATOIRE.

Plusieurs lecteurs nous ont exprimé le regret que notre *Père Chrysologue* ne continuât pas ses entretiens sur l'agriculture ; c'est aussi notre intention de lui faire reprendre au plus tôt ces entretiens. Cependant, comme le présent numéro en contient passablement long au sujet